

## CE BERET ROUGE QUI NOUS RASSEMBLE



### **Auteur :**

Général (2ème section) Pierre ZAMMIT

*Le filon – décembre 2006*

Le port du béret amarante remonte à l'été 1944. C'est le roi Georges VI qui l'accorda aux bataillons SAS en récompense de leur bravoure. A l'issue de la Seconde Guerre mondiale, les parachutistes du French Squadron furent autorisés à le conserver. Les 2ème et 3ème eras RCP issus des SAS le portèrent lors du défilé du 11 novembre 1944. Par la suite, toutes les formations parachutistes de l'armée de terre en furent progressivement dotées, à l'exception des légionnaires qui gardèrent leur béret vert. La couleur amarante est devenue rouge, mais le symbole est resté le même.

Lors des manifestations et rassemblements à caractère patriotique, l'habitude a été prise de porter le béret rouge en tenue civile. Les uns sont "pour", d'autres "contre". Ce fut même récemment le sujet d'un débat un peu vif dans une assemblée d'anciens. Tentons un point de situation avec le calme et la sérénité qui caractérise les vieilles troupes.

Des membres d'associations patriotiques reconnues portent le béret rouge en tenue civile, lors de manifestations officielles ou à caractère patriotique non ambigu et de rassemblements d'anciens qui se déroulent dans un cadre militaire. Toujours très stricte et digne, leur tenue civile fait honneur au béret rouge. C'est très bien ainsi. Un militaire dirait "c'est carré".

Certains portent le béret, toujours dans des réunions ou manifestations à caractère patriotique, mais de façon nettement moins "encadrée". Ils entendent ainsi manifester leur fierté d'avoir appartenu aux paras, leur attachement à ces derniers et c'est pour eux un signe de reconnaissance. Pourquoi pas ? C'est respectable, même si l'association du béret à des tenues trop souvent disparates peut faire l'objet de quelques réserves.

D'autres à qui le panachage de tenues ne convient pas estiment que, du moment où ils ont quitté l'uniforme, il n'y a plus lieu de porter le béret rouge qui en est un attribut, respectant ainsi le règlement qui interdit toujours le panachage d'effets militaires et civils. C'est tout aussi respectable et on ne saurait en aucun cas leur faire le reproche d'un quelconque oubli de leurs compagnons de combat ou de déni de leur passé militaire.

Il arrive enfin, hélas, que le béret rouge soit porté dans des manifestations et rassemblements à caractère nettement politique. C'est une dérive éminemment

critiquable. Les militaires d'active auxquels j'appartenais il y a encore peu ont toujours clairement condamné toute velléité d'appropriation des armées par les uns ou les autres, déplorant les amalgames qui en résultaient. L'armée française est celle de tous les français. L'oublier, c'est mettre en cause sa neutralité politique qui en fait l'armée de toute la nation, sans exclusive. Au combat, les balles ne font pas de politique. Dévoiler ainsi le port du béret rouge - ou de n'importe quel autre attribut à caractère militaire - c'est incontestablement porter tort aux armées de la France.

Hormis pour ce dernier point qui touche à l'essentiel, il est des querelles qui sont vaines, surtout quand il y a tant de choses plus importantes qui nous rassemblent. L'important n'est-il pas que, les uns et les autres, portions tous le béret rouge dans le cœur ? Le meilleur signe d'attachement que nous puissions manifester à l'égard de l'institution militaire et de nos camarades encore sous l'uniforme, c'est de continuer à respecter les règles qui ont guidé notre vie de soldat. C'est la meilleure façon, une autre façon, de continuer à servir.